



Document à lire et à conserver

REGLEMENT et FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS/PADEL

1 Le Club prend en charge les enfants pendant la durée du cours, ceci implique que le club ne pourrait être tenu pour responsable des incidents qui arriveraient en dehors des horaires de cours.

2 Dans le cas où vous accompagnez votre enfant, vous devez vous assurer que le cours a bien lieu avant de le déposer au club house du complexe de Maligny. Le club déclinera toute responsabilité si un « incident » survient entre le parking et le club house ainsi qu'entre le club house et le parking.

Pour une meilleure organisation des séances. **Merci de signaler toute absence de vos enfants à Arthur : 07 81 38 83 62 ou Luc : 06 69 51 90 89 par SMS ou sur le groupe WhatsApp de votre enfant.**

3 LA PONCTUALITE : Les enfants doivent **arriver 5 minutes avant le début de la séance pour s'échauffer.** En cas de retard, les parents devront prévenir le moniteur.

4 LA TENUE : Les élèves doivent porter une tenue adaptée à la pratique du tennis ou du padel : chaussures de tennis/padel, jogging ou short.

5 LE RESPECT : Les élèves doivent respecter le moniteur et leurs partenaires mais aussi les structures du club (matériel, club house, ...)

6 INTEMPERIES : (vent, pluie, brouillard, neige) : les cours ont lieu sous le court couvert. Tous les cours seront assurés ; il est demandé aux enfants d'avoir des baskets propres pour le court couvert et donc de venir avec d'autres chaussures pour l'extérieur.

7 Si pour une raison quelconque la leçon était supprimée ou écourtée, votre enfant devra rester jusqu'à la fin des cours dans le club house, nous vous demandons de le lui rappeler.

8 En cas d'urgence, vous autorisez les accompagnateurs ou responsables à faire donner tout soin ou pratiquer toute intervention chirurgicale à votre enfant.

9 Tous les enfants inscrits à l'école de tennis et padel sont licenciés à la FFT et bénéficient d'une assurance les couvrant lors d'un accident.

10 Au moment de leur inscription, les parents ou la personne ayant l'autorité parentale devront obligatoirement remplir le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou bien fournir un certificat médical.

11 Le tarif de l'école de tennis ou de padel comprend les leçons de tennis ou de padel, la licence FFT et la cotisation au club.

LE NON-RESPECT DE CES PRINCIPES POURRA ENTRAINER DES SANCTIONS DES LES COURS SUIVANTS.

FONCTIONNEMENT :

1 Il y a des journées « Jeux et Matches » dans la saison avant les vacances scolaires pour définir le niveau de l'enfant.

2 Pour les élèves motivés et pour une meilleure progression, des tournois par catégorie d'âge sont organisés tout au long de l'année dans les autres clubs de la région en plus de ceux du club (demandez les renseignements pour inscription à Anouch et Luc).

3 Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

4 Les enfants sont regroupés par groupe d'âge et de niveau pendant l'année et les éventuels stages.

5 N'hésitez pas à venir nous voir sur les courts pour en savoir plus sur les progrès de vos enfants.

6 Beaucoup d'enfants ne jouent pas en dehors de leur cours de l'école de tennis et padel, aussi nous tenons à votre disposition une liste d'enfants du club du même âge et du même niveau avec leur numéro de téléphone car jouer en dehors de l'école de tennis et padel permet :

- *De progresser en appliquant les conseils du moniteur
- *De développer la perception des trajectoires
- *De mieux comprendre ses points forts et faibles
- *De gérer ses émotions lors d'un match